

sept espèces sont étudiées et figurées avec un assez grand nombre de détails, cependant dans sa critique l'auteur ne se donne pas même la peine de les identifier aux espèces connues ce qui rend impossible toute discussion.

Je profite de cette occasion pour réparer une omission involontaire sur laquelle l'auteur des remarques n'attire pas l'attention. Ce qu'on pourrait réellement me reprocher, c'est de n'avoir pas dit expressément pourquoi je considère le nom générique d'*Anomotaenia* Cohn comme synonyme du genre *Choanotaenia* Cohn. Mais de mes descriptions d'espèces ressort clairement la nécessité de réunir ces deux genres en un seul, vu qu'ils ne présentent des différences que dans les caractères externes. Or, Cohn démontre lui-même suffisamment que les caractères externes ne peuvent pas jouer un rôle important dans la classification des cestodes; c'est une opinion généralement partagée par la plupart des auteurs qui se sont occupés dernièrement des cestodes.

Ekaterinbourg, Septembre 10.

Réponse aux „Remarques“ précédentes.

Par Herbert Haviland Field, directeur du Concilium Bibliographicum.

Grâce à l'obligeance de M. le directeur du Zool. Anzeiger, j'ai pu prendre connaissance de la réclamation de M. Clerc au sujet d'une indication bibliographique émanant du Concilium Bibliographicum. Je regrette vivement que l'auteur n'ait pas compris la distinction entre la critique scientifique et la citation bibliographique. Il en résulte une discussion stérile qui n'est au fond qu'un simple malentendu. L'œuvre bibliographique ne comporte aucune critique sur le fond même d'une publication. Le bibliographe doit faire abstraction de toutes ses convictions personnelles et accepter comme bien fondé ce qu'il trouve dans les mémoires.

Par conséquent, lorsque les collaborateurs du Concilium mettent un point d'interrogation à la suite d'une indication, cela n'implique nullement un avis défavorable sur l'opinion émise par l'auteur. C'est plutôt la constatation d'un doute dans l'esprit du bibliographe sur son interprétation du texte.

En ce qui concerne le genre *Aploparaksis*, nous avons écrit textuellement: „*Aploparaksis* n. nom. pro *Monorchis* Clerc [non Bastian?]“. Notre doute se portait uniquement sur le nom de l'auteur du genre par lequel *Monorchis* Clerc était préoccupé. M. Clerc ne l'a pas indiqué. Nous avons songé à Bastian, ce que nous avons indiqué entre parenthèses en y ajoutant par prudence le point d'interrogation. Notre procédé me semble absolument correct.

Ensuite il y a eu confusion entre les deux significations de la locution: „non motivé“. Nous avons voulu faire ressortir, que, l'auteur n'ayant pas formulé ses motifs dans une diagnose, comme le veut le code de nomenclature, nous n'avons pu donner les indications d'usage. Nous n'avions pas à nous prononcer sur les validités des motifs.

En ce qui concerne les espèces nouvelles, nous n'avons pas d'avis sur la question de savoir si la *Drep. baschkiriensis* Clerc par exemple constitue une „bonne espèce“. Cette espèce se trouve parfaitement dans la liste des espèces nouvelles dressée par le Concilium. Elle fut créée en 1902 par M. Clerc dans un article publié dans le Zool. Anzeiger. C'est le cas des 6 autres espèces que nous n'avons pas voulu admettre pour une seconde fois en 1903. Les espèces ne sont pas nouvelles puisque M. Clerc les avait déjà décrites! En ceci, nous appliquons rigoureusement les prescriptions de la loi de priorité. Je pense que M. Clerc serait le premier à réclamer, si l'on voulait considérer sa publication de 1902 comme nulle et non avenue.

6. Bemerkung über *Laophonte mohammed* Rich.

Von W. Zykoff, Privatdozent der Zoologie an der Universität zu Moskau.

eingeg. 22. September 1904.

Als ich im Winter des laufenden Jahres das Plankton einiger Wasserbehälter der Halbinsel Kanin untersuchte, ein Plankton, welches Herr Privatdoz. B. M. Schitkoff im Jahre 1902 sammelte und so liebenswürdig war, mir zur Untersuchung zu übergeben, wofür ich ihm auch hier meinen herzlichen Dank ausspreche, entdeckte ich in dem Fange aus einem See, der an der Mündung des Flusses Mglá (ungefähr unter 66° 30' n. Br.) liegt und von geringem Salzgehalt ist, eine große Anzahl Männchen und Weibchen einer Harpacticidenform, die sich zu meinem großen Erstaunen als *Laophonte mohammed* Rich. erwies. Wie bekannt, wurde diese Art zum erstenmal von J. Richard¹ im salzigen See Algiers gefunden (»Station 26, distance de la côte la plus proche 380 kilomètres«); einige Jahre darauf wurde dieselbe Art in Deutschland von Prof. O. Schmeil² nachgewiesen (Holstein, Tümpel der Colberger Heide, welche ungefähr 0,5 % Salz enthielten). Somit erweitert sich durch das Auffinden der *Laophonte mohammed* unter der Breite des Nordpolarkreises der Bereich der geographischen Verbreitung dieser Art ganz bedeutend.

¹ R. Blanchard et J. Richard, Faune des lacs salés d'Algérie. (Mém. de la Soc. Zool. de France. T. IV. 1891. p. 526—529. Pl. VI. fig. 1—15.)

² Schmeil, O., Einige neue Harpacticiden-Formen des Süßwassers. (Zeitschr. f. Naturw. Bd. 67. 1894. S. 345—346.)

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Zoologischer Anzeiger](#)

Jahr/Year: 1904

Band/Volume: [28](#)

Autor(en)/Author(s): Haviland Field Herbert

Artikel/Article: [Réponse aux .^Remarques" précédentes. 245-246](#)